

07.10.2004 - 11:40 Uhr

## **hotelleriesuisse se réjouit du résultat de l'élimination des divergences au sein du Conseil national et du Conseil des Etats concernant le crédit-cadre accordé à Suisse Tourisme**

*Berne (ots) -*

hotelleriesuisse se réjouit de la décision prise hier par le Conseil national et le Conseil des Etats selon laquelle la Confédération soutiendra Suisse Tourisme au cours des 3 prochaines années avec une subvention annuelle de 46 millions de francs.

Le mandat légal de Suisse Tourisme, qui est de promouvoir tant en Suisse qu'à l'étranger la Suisse comme destination de vacances, de voyages et de congrès, reste ainsi garanti dans le cadre actuel. La planification à long terme de Suisse Tourisme sera toutefois rendue difficile en raison de la limitation de l'octroi du crédit-cadre à 3 ans, contrairement à la période de cinq ans prévue par la loi.

Cette décision permet de poursuivre les efforts déjà déployés. Les organisations touristiques sont dès lors conviées à optimiser également à l'avenir leur efficacité et à réaliser encore plus de coopérations. Nous sommes convaincus que la présente décision permettra à la Suisse, en tant que pays touristique, de défendre sa position dans un contexte de concurrence qui ne cesse de croître.

Contact:

Isabel Garcia, responsable de la communication  
Tél. +41/(0)31/370'42'86  
Mobile +41/(0)79/652'85'19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100480552> abgerufen werden.